

V. RESUME NON TECHNIQUE - CONCLUSION SUR LES INCIDENCES DU PROJET ET LES MESURES D'EVITEMENT ET REDUCTION ASSOCIEES

V. 1. Présentation des mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement intégrées au projet et coût associé



Toutes les mesures d'évitement et réduction proposées sont synthétisées dans le tableau suivant.

Code mesure	Intitulé mesure	Phase concernée Coût
Mesures d'évitement		
ME01	Emprise du projet et localisation des bases de vie en dehors des zones sensibles	Conception / travaux Coût intégré au projet
ME02	Balisage des stations de flore à enjeux	Pré-travaux 1 925 € TTC
Mesures de réduction		
MR01	Adaptation de la période des travaux en fonction des périodes de sensibilité de la faune	Conception Coût intégré au projet
MR02	Mise en place de barrières anti-amphibiens	Pré-travaux
MR03	Plan d'intervention (travaux et chantier)	Travaux 4 000 € TTC
MR04	Assistance environnementale et/ou maîtrise d'œuvre en phase chantier par un écologue	Travaux 6 000 € TTC
MR05	Mise en place de dispositifs de prévention et de traitement des pollutions accidentelles et diffuses durant la phase de travaux	Travaux Coût intégré au projet
MR06	Evitement de la formation des ornières sur les pistes d'accès pour limiter les impacts sur les amphibiens	Travaux Coût intégré au projet
MR07	Mise en place d'un itinéraire technique	Travaux Coût intégré au projet
MR08	Arrosage des sols	Travaux Coût intégré au projet

MR09	Lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes	Travaux 20 000 € TTC
MR10	Maintien des fonctionnalités écologiques pour la petite faune par adaptation des clôtures	Travaux/ Exploitation Coût intégré au projet
MR11	Choix des matériaux en harmonie avec le paysage	Conception/ Exploitation Coût intégré au projet
MR12	Renforcement du réseau de haies paysagères	Conception/ Exploitation 28 008 € TTC
MR13	Mise en place de panneaux pédagogiques	Conception/ Exploitation 5 400 € TTC
MR14	Réaménagement du site en fin d'exploitation	Démantèlement Coût intégré au projet
Mesures d'accompagnement		
MA01	Modalités d'entretien des sites favorables à la biodiversité	Coût intégré au projet
MA02	Participation à la fête de l'arbre	3 600€ TTC
MS01	Suivi de la réussite des mesures d'évitement et réduction	32 000 € TTC
Total		100 933 € TTC

V. 2. Impacts résiduels du projet sur le milieu naturel

Aucun impact résiduel notable n'est recensé sur ce présent projet.

Les impacts résiduels sont considérés comme majoritairement « négligeable » en raison de l'emprise du projet (surface limitée, impact sur des habitats d'intérêts écologiques « faible » caractérisés majoritairement par des milieux artificiels remaniés de plateforme de terreuse/caillouteuse et de friches), de la périodicité des travaux (automne et hiver), de la mise en place de mesures d'évitement et de réduction et de l'existence d'habitats naturels de report à proximité du site.

Aucune mesure de compensation pour les habitats naturels, la faune et la flore n'est requise sur ce projet au vu des impacts résiduels négligeables persistant après mise en place des mesures de réduction.

Concernant l'aspect zones humides, une mesure de compensation est requise au vu des 0,49 ha de zones humides impactées par le projet.

D'un point de vue réglementaire et afin d'être conforme à la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques et au SDAGE Adour-Garonne relatif à la préservation des zones humides, le maître d'ouvrage est soumis à déclaration du projet dans la cadre d'un dossier Loi sur l'Eau (surface comprise entre 0,1 ha et 1 ha). Comme mentionné dans le SDAGE Adour-Garonne, un coefficient de compensation à hauteur de 150% est à envisager dans le cadre de mesures de compensation sur les zones humides.

Cet aspect ne sera pas traité dans ce présent document mais dans le Dossier Loi sur l'Eau.

V. 3. Impacts résiduels du projet sur les milieux physique, humain et paysager

Tableau 5 : Synthèse des mesures d'évitement et de réduction, et incidences résiduelles (volet généralistes)

THEMATIQUE	ÉLÉMENT IMPACTÉ	CARACTÉRISTIQUE DE L'INCIDENCE	NATURE DE L'INCIDENCE BRUTE	IMPORTANCE DE L'INCIDENCE BRUTE	MESURES		EFFETS ATTENDUS	NATURE DE L'INCIDENCE RÉSIDUELLE	IMPORTANCE DE L'INCIDENCE RÉSIDUELLE	
					ÉVITEMENT	REDUCTION				
Milieu Physique	Climat	Participation à la réduction des gaz à effet de serre	+	Faible	/	/	/	+	Positive	
	Topographie et Sols	Tassement et destruction des sols en phase travaux : préparation du terrain	-	Faible	/	MR 03 : Plan d'intervention (travaux et chantier) MR 07 : Mise en place d'un itinéraire technique en phase chantier	Maintien de la nature des sols	-	Non significative	
		Imperméabilisation des sols par l'implantation des bâtiments techniques et des pistes d'accès	-	Faible	/			-	Non significative	
	Masses d'eau souterraines et superficielles	Tassement et destruction des sols en phase exploitation	-	Non significative	/			/	-	Nulle
		Risque de pollution accidentelle liée aux engins de chantier en phase travaux	-	Faible	/	MR 03 : Plan d'intervention (travaux et chantier) MR 05 : Mise en place de dispositifs de prévention et de traitement des pollutions accidentelles et diffusées durant la phase de travaux MR 07 : Mise en place d'un itinéraire technique en phase chantier	Protéger les masses d'eau souterraines	-	Non significative	
		Risque de pollution diffuse en phase d'exploitation	-	Non significative	/			/	-	Non significative
Milieu Humain	Emploi et retombées locales	Augmentation des ruissellements d'eaux pluviales par l'imperméabilisation du site	/	Nulle	/			/	Nulle	
		Création et/ou maintien d'emplois en phase travaux	+	Faible	/		/	+	Positive	
		Retombées locales en phase travaux	+	Faible	/		/	+	Positive	
Milieu Humain	Loisirs	Retombées locales en phase d'exploitation	+	Faible	/		/	+	Positive	
		En phase chantier les travaux risquent de perturber la libre circulation des randonneurs	-	Modérée	/	MR 03 : Plan d'intervention (travaux et chantier) MR 07 : Mise en place d'un itinéraire technique en phase chantier	/	-	Non significative	
		Risque de dégradation de l'ambiance sonore pendant la phase chantier	-	Faible	/			/	-	Non significative
Milieu Humain	Ambiance sonore	Risque de dégradation de l'ambiance sonore pendant la phase d'exploitation	-	Non significative	/			/	Non significative	
		Risque de dégradation de l'ambiance sonore pendant la phase d'exploitation	-	Non significative	/			/	Non significative	
		Risque d'augmentation de la pollution atmosphérique pendant la phase chantier	-	Faible	/	MR 03 : Plan d'intervention (travaux et chantier) MR 05 : Mise en place de dispositifs de prévention et de traitement des pollutions accidentelles et diffusées durant la phase de travaux MR 07 : Mise en place d'un itinéraire technique en phase chantier	Limitation des effets négatifs du chantier sur la santé humaine en phase de chantier	-	Non significative	